

PLANIFICATION PROVINCIALE EN COLLABORATION

Résumé. L'article parle en faveur des jésuites et des laïcs qui font de la planification en collaboration. Il souligne que les jésuites ont longtemps demandé de la collaboration, mais n'ont pas fait grand-chose. Pourquoi? Les jésuites ont d'abord mal compris la collaboration, comme une passation du pouvoir aux laïcs. Ils doivent passer du concept d'avoir des collaborateurs laïcs à celui de travailler en collaboration, ce qui veut dire abandonner l'individualisme. Ce passage à la planification en collaboration pour la cause de la mission sera même plus ardu, lorsqu'on y aura des non-jésuites et des non-chrétiens. L'auteur a dirigé la province de Goa et aide maintenant le gouvernement de toute la Compagnie, à Rome.

Mettez-vous à parler de planification provinciale et vous aurez l'impression de tourner en rond! Les *Directives pour les provinciaux* insistent sur la planification provinciale (cf. n. 10 et 45); d'autre part, les délégués de la dernière congrégation des procureurs se sont plaints du manque de planification dans la plupart des provinces. De leur côté, les provinciaux avouèrent, à *Loyola 2000*, que semblable exercice les décourageait, par manque d'hommes pour mener les plans à bonne fin. Et le cercle vicieux s'est refermé lorsque, hors de l'*aula*, certains parmi les jeunes scolastiques délégués à Loyola notèrent qu'on ne connaîtrait aucun accroissement en nombre, tant que la province ne présenterait ni claire vision, ni objectifs définis.

La seule manière d'en sortir, me semble-t-il, consiste à élaborer des plans de province, plans à longue échéance et plans immédiats, mais en tenant compte non seulement des besoins apostoliques, mais aussi de l'existence de non-jésuites compétents et généreux, prêts à collaborer avec nous. Mais sommes-nous prêts à cela?

À la récente rencontre de *Loyola 2000*, un groupe de provinciaux recommandait que le père général stimulât un partenariat entre jésuites, autres religieux et laïcs oeuvrant dans des équipes apostoliques à une mission commune, parce que, disaient ces provinciaux, le partenariat devait être un aspect important de notre planification provinciale. Un autre groupe de provinciaux, constituant une Conférence tout entière, recommanda "de tenir compte de nos collaborateurs laïcs véritables dans la formulation et la mise en pratique des plans apostoliques provinciaux et *supraprovinciaux*". Dans une autre recommandation, ils émettaient l'avis qu'une des conditions d'approbation des plans de provinces et de conférences devrait être que chez eux "la collaboration et les responsabilités de nos collaborateurs laïcs soient clairement définies". Aucune de ces propositions n'obtint la majorité nécessaire pour en faire des recommandations au père général, non parce qu'elles étaient inacceptables, mais parce que, à la suite des options déjà faites par nous, elles n'étaient pas évidentes et n'exigeaient pas d'être reformulées.

Mais je me suis dit: "Comment se fait-il qu'après tant d'années, depuis l'époque de Vatican II et de la trente et unième congrégation générale, du père Arrupe et, plus récemment, de la trente-quatrième congrégation générale, nous désirions encore que le père général insiste sur la collaboration des laïcs et que l'on répète ce qui a été si souvent exprimé!" Dans le passé, dans mon assistance de l'Asie méridionale, on a tenu des séminaires nationaux et des rencontres provinciales dans lesquels le sujet de "la collaboration avec les laïcs" a été étudié largement et fréquemment, mais après tant d'échanges effectués et tant de recommandations

la collaboration des laïcs implique quelque chose de plus fondamental que le fait de l'occupation de certains postes par des laïcs dans nos institutions

formulées, nous avons peu de choses à montrer dans le concret. Ou, comme diraient certains cyniques, nous inventons en paroles ce qui nous manque dans les faits. En fait, si, durant ces rencontres vous avez examiné les mines - particulièrement celles des directeurs d'oeuvres qui ont à mettre en pratique ces recommandations -, vous pouviez lire "bof!" inscrit sur toute leur personne.

Des conceptions ambiguës

Je ne pense pas qu'il s'agisse là de quelque forme de duplicité; cela résulte, bien plutôt, de conceptions fausses ou ambiguës par rapport à ce que nous voulons dire ou sous-entendons par collaboration des laïcs. Vous vous rappelez ce qui est arrivé au "service de la foi et de la promotion de la justice", après que la trente-deuxième congrégation générale eut proclamé l'une et l'autre essentielles à notre mission"? En octobre dernier, dans une allocution aux jésuites engagés dans l'enseignement supérieur à l'université Santa Clara de Californie, USA, le père général admettait que ces expressions possédaient "toutes les caractéristiques d'un slogan à répercussion mondiale, utilisant un minimum de mots pour inspirer un maximum de vision dynamique, mais avec risque d'ambiguïté". C'est précisément cette ambiguïté, continuait-il, qui en a mené un grand nombre à "une lecture incomplète, déviée et déséquilibrée" de cette expression, comme le craignait le père Arrupe, laquelle, à son tour, "nous mena à nous traiter mutuellement davantage comme des adversaires que comme des compagnons", comme l'a indiqué la trente-quatrième congrégation générale (d. 3, n. 2). Heureusement, concluait le père général, "au cours des vingt-cinq dernières années, le Seigneur nous a patiemment enseigné à servir la foi qui fait la justice d'une manière plus intégrale".

J'ose suggérer qu'un fait semblable s'est produit par rapport à "la collaboration avec les laïcs". Au début, alors que la Compagnie parlait de "collaboration avec les laïcs", nous comprenions qu'on nous demandait de laisser les laïcs assumer des postes d'administration; et cela nous faisait peur! Comment des jésuites pourraient-ils travailler *en soumission* aux laïcs!

Oui, le père Arrupe a bel et bien soulevé cette possibilité dans son allocution de 1980 sur "Nos écoles secondaires aujourd'hui et demain". Il proposait que les laïcs travaillant dans nos institutions pussent assumer

“non seulement des tâches de simple administration ou de gérance, mais les plus hauts niveaux mêmes de la responsabilité de l'éducation... voire, la direction de l'école, lorsque la chose se révèle nécessaire et utile”. J'ai essayé, une fois, de faire justement cela. Profitant de ma situation de supérieur local, j'ai persuadé la direction de l'école d'engager une institutrice manifestement compétente comme vice-principale. Cela a marché aussi longtemps que je suis demeuré en poste. L'année même qui a suivi mon départ, la dame fut rétrogradée: comment des jésuites pouvaient-ils travailler en soumission à une femme, et une non-chrétienne en plus, comme dirent certains!

Non que nos collaborateurs aspirent tellement à assumer des postes d'administration, du moins pas en Inde. J'ai dû recourir à beaucoup de persuasion dans le cas de cette institutrice. Son objection était que “ça va bien pour vous, les jésuites, de prendre des décisions difficiles qui toucheront personnel et parents, puis de vous réfugier dans vos communautés religieuses; mais pour nous, dans notre vie sociale, nous avons à côtoyer ceux qui sont touchés!” Un autre professeur engagé avoua qu'assumer un poste d'administration rognerait sur le temps hors de l'école, qu'il consacrait à des leçons particulières rémunératrices. Il ne pouvait se permettre de perdre cet argent.

Le travail en collaboration

Après réflexion sur cette expérience manquée, j'en vins à la conclusion que la collaboration des laïcs implique quelque chose de plus fondamental que le fait de l'occupation de certains postes par des laïcs dans nos institutions. Les laïcs sont déjà là, de fait, dans nos institutions, et l'accent est à mettre avant tout non sur *la collaboration des laïcs*, mais sur *le travail en collaboration*.

Il y plusieurs années, alors que je visitais des écoles à travers le pays en qualité de secrétaire national de la Jesuit Educational Association of India et que je parlais de la collaboration des laïcs, beaucoup faisaient le commentaire suivant: Vous parlez de collaboration avec les laïcs: qu'en est-il de la collaboration au sein des jésuites eux-mêmes? Cela voulait dire que les jésuites (comprenez les directeurs jésuites) étaient trop individualistes

et n'avaient pas à dépendre de qui que ce fût. Ils prenaient toutes les décisions unilatéralement. Ils pouvaient même "consulter" le personnel laïc et les impliquer dans quelque prise de décision, spécialement lorsque c'étaient des "bénévoles", mais les compagnons jésuites étaient gardés dans l'ombre. Aussi, le problème demeure-t-il encore l'individualisme, que les provinciaux de *Loyola 2000* qualifièrent de "cancer qui sape l'énergie apostolique de tout le corps".

Les recommandations de "stimuler le partenariat", que je mentionnais au début, avaient quelque chose à voir avec la participation de nos collaborateurs à notre planification provinciale. C'est ce qu'elles entendaient par *planification en collaboration*. À n'en pas douter, les

*le problème demeure-t-il
l'individualisme, le
"cancer qui sape
l'énergie apostolique de
tout le corps"*

provinciaux étaient parfaitement conscients de la condition que le père Arrupe y mettait, à savoir, que les collaborateurs laïcs "assimilent les principes ignatiens qui donnent inspiration à notre mission". C'est à cette seule condition qu'ils peuvent être efficacement impliqués.

Quand même, ce n'est pas la *planification en collaboration* à laquelle je pense. Je pense plutôt à une planification qui doit compter sur

la collaboration de non-jésuites pour sa réalisation. C'est ce que nous faisons de fait, du moins en Asie méridionale, en ouvrant des institutions d'éducation et autres avec un ou deux jésuites et vingt ou trente laïcs. Malheureusement, nous avons rarement des laïcs, même parmi ceux qui travailleront avec nous, qui soient impliqués au niveau de la planification, et souvent nous ne nous préoccupons pas de vérifier si ceux que nous amenons à travailler avec nous peuvent "assimiler les principes ignatiens qui donnent inspiration à notre mission". C'est là une anomalie et je soupçonne que nous serons tenus, en Inde, de remédier à cela, en raison de l'actuelle vague antichrétienne qui sévit actuellement dans notre pays.

Je crois, par conséquent, que nous pouvons et devrions élaborer des plans, de grands plans apostoliques, en collaboration avec des non-jésuites bien choisis, qui devront naturellement être aidés à "assimiler les principes ignatiens qui donnent inspiration à notre mission". Le père Arrupe

connaissait assez bien l'Inde pour croire que même des non-chrétiens pouvaient réaliser cela. Mais comme c'était un homme pratique, il indiqua que "pour fournir cette sorte de formation il faut du temps et de l'argent". Eh bien, nous faisons cela déjà en ce qui regarde les scolastiques, n'est-ce pas? Pourquoi pas, alors, avec les laïcs? Quelle garantie avons-nous - objecteront certains - que ces laïcs, une fois adéquatement formés à nos frais, demeureront avec nous? Quelle garantie avons-nous que les scolastiques demeureront? Je pense que notre principale difficulté consiste dans le fait que nous ne sommes pas disposés à prendre des risques et même à échouer... parfois! Mais le besoin le plus urgent, c'est, et je cite encore le père Arrupe, "que nous apprécions leur capacité de s'intégrer à notre mission apostolique".